

ALLER AUX ARCHIVES

Salle de consultation Léonce Bouyssou
Archives départementales
42 bis, rue Paul Doumer
15012 Aurillac cedex
Tél.: 04 71 48 33 38
Télécopie : 04 71 48 33 35

Mél. ebouye@cg15.fr ou cdelmas@cg15.fr
Site Internet : www.cg15.fr/archives

OUVERTURE :

du lundi
au vendredi,
de 8 h 15 à 17 h 30
(16 h 30 le mercredi et le vendredi)

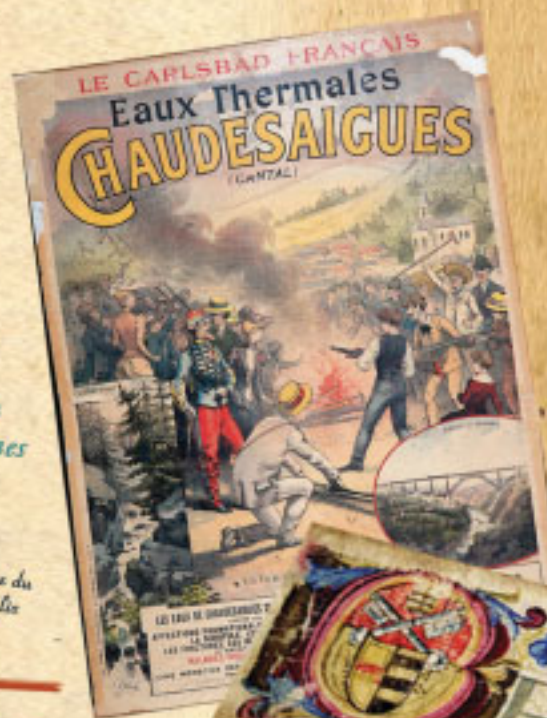
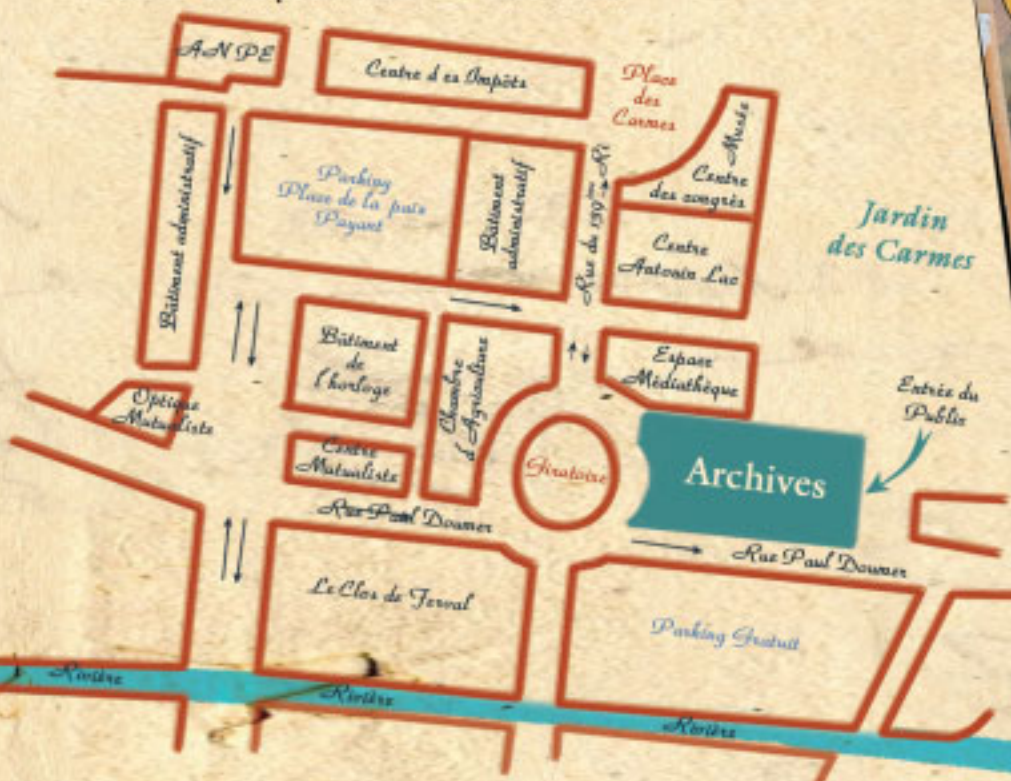


COMMENT SE RENDRE AUX ARCHIVES :

Les Archives se trouvent dans le centre-ville, à 10 minutes à pied de la gare, près de la Cité administrative (dotée d'un parking payant) et du pôle culturel (Espace Mendès-France, Musée d'art et d'archéologie et Médiathèque communautaire François Mitterrand). Un parking gratuit se trouve non loin de là.

L'accès aux Archives se fait par le 42 bis, rue Paul Doumer, au bas du jardin des Carmes (en face du 27 de la rue Paul Doumer).

Depuis le parking gratuit de la place du 8 mai, une navette amène toutes les 10 minutes au centre ville. La plupart des lignes d'autobus s'arrêtent à proximité des Archives.



Les Archives du Cantal



pour conjuguer le passé au présent



Les Archives départementales du Cantal constituent la mémoire collective du département. La matière est riche ; aussi est-il apparu indispensable de renouveler l'information du public sur la diversité et l'importance de ce patrimoine, ainsi que de répondre par avance à quelques interrogations légitimes sur les missions des Archives et les conditions de consultation des documents.

D'autant que les Archives se modernisent pour être en prise avec leur temps et avec les attentes du public : l'ouverture de la nouvelle salle de consultation traduit la volonté du Conseil Général d'optimiser le service rendu, tant sur plan quantitatif, grâce à une salle multimédia offrant une capacité d'accueil plus importante (41 places au lieu de 27), que sur le plan qualitatif, avec les améliorations apportées aux instruments de recherche et la consultation des archives numérisées.

A tous les usagers des Archives départementales, qu'ils soient cantaliens ou hôtes de passage, je souhaite des découvertes passionnantes dans un nouveau cadre propice au travail et à la concentration.

Vincent Descœur
Président du Conseil général du Cantal

SOMMAIRE

A quoi les Archives servent-elles ?	
<u>Associations culturelles</u>	p. 3
<u>Accès aux archives</u>	p. 4
<u>Tarif des photocopies et des publications</u>	p. 5
<u>Séries anciennes (jusqu'en 1790)</u>	p. 6-7
<u>Séries révolutionnaires (1790-1800)</u>	p. 8
<u>Séries modernes (1800-1940)</u>	p. 8-10
<u>Séries contemporaines (depuis 1940)</u>	
<u>Bibliothèque et périodiques</u>	p. 11
<u>Archives d'origine privée</u>	p. 12
<u>Reproductions d'archives (sécurité et complément)</u>	p. 13
<u>Archives audiovisuelles</u>	p. 14
<u>Service éducatif</u>	p. 15
<u>Aller aux Archives</u>	p. 16

A quoi les Archives servent-elles ?

Véritable passéscope de l'histoire du Cantal, les Archives sont le laboratoire où la Mémoire écrite, visuelle et sonore du Département se transforme en Histoire, où le passé se conjugue au présent. Voici les différentes étapes de ce processus, et les différents métiers qu'il implique à travers l'accueil des publics scolaires :

- **Contrôler** les archives publiques, c'est apporter une aide technique et des conseils à l'ensemble des administrations et collectivités du département pour leur permettre une bonne gestion de leurs archives, dans le respect de la réglementation. Ce contrôle prend la forme de visites et réunions d'inspection ou d'information, ainsi que du visa (obligatoire) donné aux éliminations d'archives.
- **Collecter** les archives publiques (administrations de l'Etat et des collectivités, notaires, tribunaux), mais aussi privées, par voie de don, de dépôt ou d'achat (familles, entreprises, syndicats, associations, auteurs) ; les archives écrites (sur parchemin, sur papier ou sur support numérique), mais aussi sonores (récits de vie, contes, légendes, chansons) et visuelles (plans d'architectes, photographies, dessins) ; les archives anciennes (Moyen Age et Ancien Régime) mais aussi contemporaines, mémoire du futur (début du 3e millénaire).
- **Classer** pour rendre accessibles ces documents en rédigeant des inventaires, des répertoires et des index, consultables sous forme de papier, et, bientôt, en format numérique.
- **Conserver** dans de bonnes conditions de température, d'hygrométrie et de sécurité, c'est assurer la conservation préventive du papier, des films, des fichiers numériques. Lorsque les documents versés sont trop endommagés, ils font l'objet d'une restauration curative.
- **Communiquer** les archives, tant sous forme d'originaux que de microfilms et d'images numériques, dans une nouvelle salle de lecture, ouverte au public en avril 2006, accessible gratuitement à tout public 5 jours sur 7 et 45 heures par semaine. Mais communiquer, c'est aussi mettre en valeur ce patrimoine à travers accueil des publics scolaires (service éducatif), organisation de lectures, de journées d'études, de conférences, d'expositions et de publications.

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Les Archives sont le siège de l'Association « Photothèque et Archives cantaliennes » (depuis 1964). Cette association publie *Enluminures*, bulletin annuel de liaison des amis et soutiens des archives publiques (depuis 1993).

On peut également acquérir, en s'adressant au personnel de la salle de lecture, les publications des deux associations suivantes : Société de la Haute-Auvergne (publiant la *Revue de la Haute-Auvergne et des Mémoires*) et Association des Amis du Patrimoine de Haute-Auvergne (publiant les *Cahiers de l'A.A.P.H.A.*).

ACCÈS AUX ARCHIVES



L'accès à la salle de lecture est libre et gratuit, sur présentation d'une pièce d'identité. En plus des 36 places de consultation classiques, la nouvelle salle de consultation des Archives offre :

- un espace de lecture des grands formats (journaux et cadastre rénové),
- une cabine insonorisée pour la consultation des documents audiovisuels,
- cinq lecteurs de microfilms,
- quatre ordinateurs pour la consultation du cadastre napoléonien numérisé et des images des registres paroissiaux et d'état civil, dont la numérisation est en cours.

La pré-demande des documents (commandes à l'avance) est possible pour les lecteurs inscrits.

La gestion des magasins, de la salle de lecture et la réalisation d'instruments de recherches sont assurées par le logiciel Arkheïa.

La reproduction d'archives dans le cadre d'une publication n'est pas taxée : il est seulement demandé d'en indiquer l'origine. La photographie traditionnelle ou numérique des documents est libre (sans flash) ; le laboratoire photographique du service ne travaille pas pour l'extérieur.

La remise des documents a lieu par levées horaires (jusqu'à trois demandes par heure) ; il y a huit levées par jour, pour un quota total de 24 documents par jour (21 les mercredis et vendredis).

Horaires des levées : 8 h 45, 9 h 45, 10 h 45, 11 h 30, 13 h 30, 14 h 30, 15 h 30 et (sauf pour les mercredis et vendredis) 16 h 30.

Les délais de communicabilité des archives sont fixés par la loi (en cours de révision) et affichés dans la salle de lecture. **Une procédure de demande de dérogation à ces délais est ouverte aux usagers** (sauf secret statistique, 100 ans) qui souhaitent les anticiper : il est conseillé de s'en enquérir avant tout déplacement, car l'obtention de l'autorisation, immédiate dans le cas des registres matricule militaires, dure parfois plusieurs semaines.

Les archives départementales n'effectuent de recherches généalogiques ni pour les particuliers, ni pour les cabinets de généalogie successorale. Les recherches par correspondance sont réservées aux demandes motivées par un besoin administratif ou judiciaire ou à des enquêtes sur l'état des sources. Le recours à des généalogistes familiaux (prestataires privés) est préconisé quand l'utilisateur ne peut se déplacer. Les coordonnées des professionnels installés dans le Cantal peuvent être fournies sur demande.

TARIFS

PHOTOCOPIES

A4 noir :	0,30 €
A4 couleur et A 3 noir :	0,60 €
A3 couleur :	1,20 €

La photocopie est une facilité consentie aux usagers ; sa pratique peut être refusée ou limitée pour des motifs de bonne conservation (documents reliés ou fragiles), de confidentialité ou de lutte contre le plagiat.

PUBLICATIONS

DÉSIGNATION

PRIX DE VENTE

GUIDE, INVENTAIRES ET RÉPERTOIRES

Guide des archives du Cantal, 2 ^e éd., 1996	18 €
--	------

INVENTAIRES ET RÉPERTOIRES

• Série 3 E (Archives notariales : Notaires d'Aurillac et des environs)	9 €
• Série G (Clergé séculier d'Ancien Régime)	6 €
• Série H (Clergé régulier de Haute-Auvergne)	11 €
• Sous-série 17 H (Fonds du doyenné de Mauriac, XIII ^e -XVIII ^e s.)	8 €
• Série 2 J (Chartrier de Fargues)	7 €
• Série L (Administration de la période révolutionnaire, 1790-1800)	
Tome I	11 €
Tome II	11 €
Supplément	2 €
• Série M (Administration générale et économie, 1800-1940)	7 €
• Série 6 P (Postes et télégraphes, 1800-1940)	5 €
• Série R (Affaires militaires, 1800-1940)	9 €
• Série S (Travaux publics et transports, 1800-1940)	8 €
• Série Y (Etablissements pénitentiaires, 1800-1945)	5 €

PUBLICATIONS DE TEXTES, OUVRAGES PÉDAGOGIQUES

Le Cantal sous la Restauration	3 €
Le viaduc de Garabit	2 €
L'irrigation des prairies : un aspect de l'agriculture dans le Cantal au XIX ^e siècle	4 €
Actes de la table ronde J.-B. Carrier (1987)	12 €
Salers de la Renaissance à l'âge baroque (1990)	5 €
Le Cantal durant les années révolutionnaires (1991)	11 €
Un Cantalien en Louisiane : Arsène Lacarrière-Latour (1778-1837)(1993)	3 €
Catalogue d'exposition et recueil d'articles : Le Lioran (1994)	11 €
Catalogue d'exposition : 1939-1945, il y a 50 ans (1995)	5 €
Un bicentenaire pour les archives départementales : historique (1997)	4 €

SÉRIES ANCIENNES (JUSQU'EN 1790)

Sauf précision contraire, les instruments de recherche cités p. 6 à 14 sont dactylographiés.

A Domaine royal (2,3 m. l.)

Lièges et terriers de la vicomté de Murat et du duché de Mercœur.
Répertoire, 1995.

B Cours et juridictions (175 m. l.)

17 sous-séries (15 tribunaux royaux, ordinaires ou d'exception ; justices seigneuriales ; cahiers de doléances de 1789).
Répertoire, avec index détaillé, 1973.

C Administrations provinciales et contrôle des actes (109 m. l.)

- Dossiers résiduels de l'administration de l'intendant et des subdélégués ; dossiers de l'administration fisco-financière et des assemblées locales de 1787-1790.

- Contrôle des actes (qui a précédé l'enregistrement, à partir de 1693).

Inventaire imprimé et compléments, 1907-2005. Index des séries C, 1 E et F.

D Instruction publique (1 m. l.)

Collèges d'Aurillac, de Mauriac et de Saint-Flour (épaves).

Inventaire imprimé, 1907.

E Titres féodaux, papiers des familles, état civil, notaires, corporations, communes (1800 m. l.)

- **1 E**, titres féodaux et papiers de familles (de 1 E 1 à 1 E 1515 en 1999)

Inventaire imprimé et compléments en cours, 1904-1998. Index des séries C, 1 E et F.

- **2 E**, registres paroissiaux et d'état civil (collection départementale ou du greffe)

Répertoire méthodique par commune (regroupant les registres paroissiaux et d'état civil conservés dans les séries 2 E, 5 E, E DEP et 2 Mi), 2003-2005.

Numérisation prévue en 2006-2008.

- **3 E**, notaires (en cours à mesure d'accroissement)
Répertoires manuscrits et dactylographiés par versements, 1940-2006, progressivement remplacés par :

- *Répertoire imprimé pour les notaires d'Aurillac et des environs, 1993.*
- *Répertoire méthodique par canton, 2003-2006 ; en cours.*

Répertoire des documents autres que minutes et registres conservés en 3 E, 2003.

- **4 E**, corporations et confréries (épaves)
Répertoire, 1986.

- **5 E**, devenu E dépôt, archives communales déposées (en cours à mesure des accroissements)
Cf. aussi, ci-dessus, (2 E) sur les registres paroissiaux.

Répertoire méthodique par communes, 2006.

Inventaire dactylographié des archives communales laissées en mairie ; en cours.

Archives communales d'Aurillac déposées : inventaire imprimé et index sur fichier.

Archives communales de Saint-Flour conservées dans cette commune : inventaire imprimé et index sur fichier.

- **6 E**, tables décennales de l'état civil

Voir répertoire méthodique du 2 E.

Numérisation prévue en 2007

G Clergé séculier (19 m. l.)

Evêché de Saint-Flour (fonds lacunaire) ; chapitre cathédral ; collégiales de Saint-Flour, d'Aurillac, de Chaudes-Aigues, de Murat (notamment) ; communautés de prêtres (Aurillac notamment) et chapellenies. Voir aussi séries F, J et Mi.
Répertoire imprimé, 1972.

H Clergé régulier (14 m. l.)

Ordres masculins et féminins, ordres militaires : fonds lacunaires sauf abbaye de Feniers (2 H), prieuré de Bredons (7 H), doyenné de Mauriac (17 H) et commanderie de Celles (60 H). Voir aussi séries F, J et Mi.
Inventaires imprimés, 1992 et 1998.



SÉRIES RÉVOLUTIONNAIRES

(1790-1800)

L Administration et justice (55 m. l.)

Département, districts, cantons, comités révolutionnaires et de surveillance ; tribunaux.

Répertoire et inventaire imprimés, 1910-1961. Index général sur fichier.

Répertoire dactylographié du supplément (avec son index), 2004-2006 ; classement en cours.

1Q Biens nationaux (70 m. l.)

Recensement, vente et administration des biens nationalisés de 1789 à 1813 sur l'Eglise, les corps intermédiaires, les familles de condamnés et émigrés, ainsi que les communes.

Répertoire dactylographié avec index détaillé, 1973.

SÉRIES MODERNES

(1800-1940)

K Lois, ordonnances, arrêtés (142 m. l.)

Bulletin des lois (1 K), Moniteur universel et Journal officiel (2 K), Recueil des actes de la préfecture (3 K) ; arrêtés préfectoraux non imprimés (4 K) ; conseil de préfecture (5 K : contentieux administratif).

Plusieurs répertoires, 1950-1999.

M Administration générale et économie (128 m. l.)

189 sous-séries qui ont recueilli les dossiers de l'administration préfectorale depuis 1800, avant la spécialisation de certains domaines techniques (agriculture par exemple), mais à l'exclusion des secteurs déjà autonomes en 1800 (services fisco-financiers en série P, ponts et chaussées en série S) : politique et police générale, statistique, contrôle économique, haras national.

Répertoire imprimé (1963) et compléments dactylographiés jusqu'en 2003.

Numérisation des listes nominatives de recensement (98 M et 5 E) prévue en 2007.

N Administration et comptabilité départementales (40 m. l.)

Fonds du conseil général (1 N et 3 N), des conseils d'arrondissement (2 N), du service des bâtiments départementaux (4 N), de la caisse départementale des retraites (5 N). Documents figurés reproduits en Ph.

Répertoire, 1994-1999.

O **Administration et comptabilité communales** (175 m. l.)

Tutelle de l'administration préfectorale : dossiers par commune (2 O), service vicinal (3 O) ; dons et legs (4 O).

Répertoire méthodique (2 O), 2004.

Répertoire méthodique (4 O), 2003.

P **Finances, postes, eaux et forêts** (225 m. l.)

Comptabilité des services de l'Etat (1 P), contributions (2 P et 4 P), cadastre jusqu'en 1930 (3 P), postes et télécommunications (6 P), eaux et forêts (7 P), cadastre après 1914 (8 P à 12 P).

Répertoires dactylographiés (1 P à 5 P), 1978 ; *imprimé* (6 P), 1987 ; *en cours* (7 P) ; *dactylographié et manuscrit* (8 P à 12 P).

Cadastre ancien (dit « napoléonien ») disponible sous forme numérique en salle de consultation.

3Q **Enregistrement [jusqu'en 1972]** (419 m. l.)

Registres, tables et fichiers de l'enregistrement (actes publics, actes sous seing privé, mutations après décès notamment).

Répertoire, 1999-2000.

Numérisation des tables de successions prévue en 2007.

R **Affaires militaires et organismes de temps de guerre** (73 m. l.)


Recrutement (dont listes cantonales et départementales de recensement et de tirage au sort et registres matricules), organisation et services, anciens combattants, garde nationale et corps spéciaux, effort de guerre (en 1870-1871 et 1914-1918), service des réfugiés (1914-1927).

Répertoire imprimé, 1991.

Numérisation des tables des registres matricules (1 R) prévue en 2007.



SÉRIES MODERNES (SUITE)

- 
- S Travaux publics et transports** (230 m. l.)
Y compris le service hydraulique et les mines, l'énergie et l'électrification.
Répertoire imprimé, 1969, compléments depuis 1991; classement des archives des subdivisions en cours.
- T Enseignement, affaires culturelles, sports** (90 m. l.)
Essentiellement fonds de la préfecture, de l'inspection académique et des établissements d'enseignement.
Répertoire, 1970.
- U Justice** (330 m. l.)
Tribunal criminel, cour d'assises, tribunaux de première instance (jusqu'en 1959), justices de paix, tribunaux de commerce.
Répertoires complétés par un fichier; fichier des rapports d'experts (par nom des parties et par lieux), 1957; en cours.
- V Cultes** (12 m. l.)
Régime des cultes à l'époque concordataire (1801-1905), séparation des Eglises et de l'Etat (1905-1924).
Répertoire, 1972-1999.
- X Assistance et prévoyance sociale** (41 m. l.)
Hôpitaux, bureaux de bienfaisance, santé publique.
Répertoire du supplément, 2001.
- Y Etablissements pénitentiaires** (14 m. l.)
Documents communs (1 Y) et fonds des établissements (registres d'écrou d'Aurillac, de Mauriac [jusqu'en 1926], de Murat [jusqu'en 1926] et de Saint-Flour : 2 Y).
Répertoire imprimé, 1992.
- Z Sous-préfectures** (11 m. l.)
Mauriac (1 Z), fonds classé ; Murat (supprimée en 1926 : fonds non constitué) ; Saint-Flour (fonds non classé complètement).
Répertoire et fichier, 1960-1993.

DOCUMENTS CONTEMPORAINS

(ARCHIVES DEPUIS 1940)

Les années ici indiquées sont celles des versements d'archives, non celles des archives elles-mêmes, nécessairement antérieures.

SC Série continue (1450 m. l.)

Versements des administrations, établissements et juridictions jusqu'en 1979, en série continue.

Deux sous-séries (2 SC et 3 SC), fichées dans l'ordre méthodique des séries modernes.

Fichier méthodique (jusqu'en 1979)

W Archives contemporaines (3282 m. l.)

Versements des administrations, établissements et juridictions depuis 1980, en série continue.

Bordereaux de versement (depuis 1980).

Fichier méthodique : dossiers individuels (1980-2001), personnes morales (1980-2001), matières (1980-1997), matières (1997-2001) et lieux (1980-2001)

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque des Archives départementales (15000 titres environ) est ouverte à la consultation sur place ou par l'intermédiaire du prêt inter-bibliothèques (aucun prêt en direct aux particuliers). Elle comprend quelques ouvrages généraux, mais surtout des ouvrages centrés sur le Cantal, dans le domaine des sciences humaines (histoire, histoire de l'art, géographie, ethnographie, etc.) comme des sciences de la vie et de la terre (minéralogie, paléontologie, botanique, zoologie, etc.)

La nouvelle salle de lecture offre désormais un large choix d'usuels en accès libre.

Deux fichiers auteurs et matières : acquisitions jusqu'en 1993 ; acquisitions entre 1994 et 2000. Catalogue : acquisitions depuis 2000. La rétroconversion de l'ensemble est en cours.

PÉRIODIQUES

Les périodiques locaux vivants d'information générale ou spécialisée, les bulletins administratifs et les revues savantes et historiques sont catalogués sous des cotes différentes. Le catalogue général alphabétique des périodiques sera achevé en 2007.

Un fichier « d'information générale », dépouillement sélectif de la presse et de quelques monographies, signale articles historiques ou nécrologiques, entre la fin du XIXe et celle du XXe s. Il permet de retrouver quelques utiles références documentaires d'histoire locale.



ARCHIVES D'ORIGINE PRIVÉE

(DOCUMENTS DE TOUTES ÉPOQUES)

Pour la consultation des fonds d'origine privée, il convient de s'informer au cas par cas, auprès du service, des conditions de communication prévues dans les conventions de don ou de dépôt.

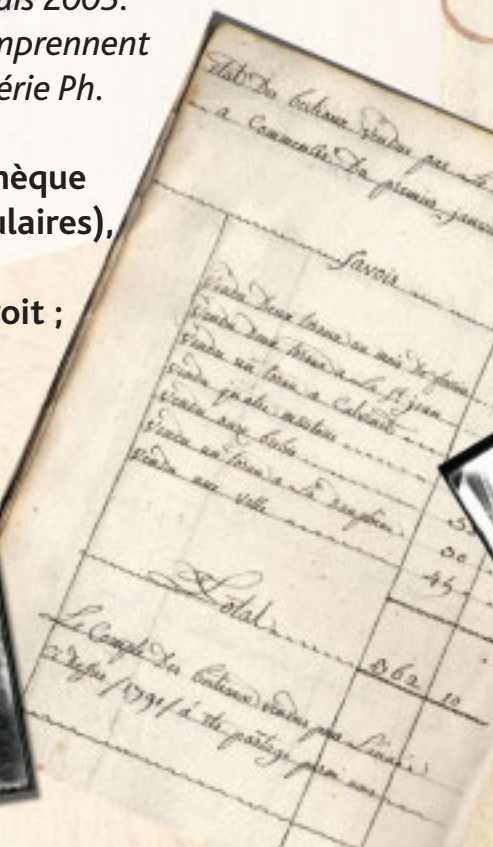


F **Dons, acquisitions et dépôts jusqu'en 1982** (200 m. l.)
560 sous-séries d'importances diverses.
Inventaire, 1933-1982. Index des séries C, 1 E et F.

J **Acquisitions par voie extraordinaire depuis 1983** (201 m. l. en 2006)
1 J pour les petites acquisitions ;
2 J et sous-séries suivantes pour les fonds importants (familles, entreprises, associations).
Inventaires imprimés et répertoires avec index particulier pour 1 J, 1990-2006.

Fi **Documents figurés**
Cartes, plans, dessins, gravures, photographies et cartes postales.
Fichier ; répertoires dactylographiés par sous-séries depuis 2005.
Les autres séries, notamment les archives publiques, comprennent également des images ; leur reproduction se trouve en série Ph.

Les collections anciennes et modernes de la Photothèque cantalienne (patrimoine bâti, arts et traditions populaires), propriété d'une association, sont en libre accès ; les reproductions sont soumises à la perception d'un droit ; inventaire en cours.



REPRODUCTIONS D'ARCHIVES

(SÉCURITÉ ET COMPLÉMENT)



1 Mi Microfilms de complément (documents de l'extérieur, notamment privés ou communes)
Répertoire ; fichier des matières, des personnes et des toponymes.

2 Mi Microfilms de sécurité (documents des Archives départementales)
Répertoire, depuis 1991.
Pour l'état civil : répertoire méthodique par commune (regroupant les registres paroissiaux et d'état civil du 2 E, du 5 E/E DEP et du 2 Mi), 2003-2005.

5 Mi Microfilms d'état civil réalisés par la société généalogique de Salt Lake City (Mormons) à partir de 2006. Cette collection de sécurité, réalisée parallèlement à la numérisation, n'est pas destinée à la consultation, mais est une copie de sécurité.

Ph Reproduction des documents des Archives.

9 Ph Diapositives de complément

10 Ph Diapositives de sécurité

Répertoire numérique, 2006.

FX Photocopies de complément

Répertoire, 2005



LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES



AV En 2004, les Archives départementales ont repris le fonds et le matériel d'une association vouée à la préservation du patrimoine sonore auvergnat. Elles poursuivent la collecte d'archives sonores, ainsi que la numérisation de fonds déposés par des particuliers (Pierre Boissière, Etienne Coudert, etc.), associations (Ecomusée de Margeride) ou institutions (Conseil général, Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac).

Musique traditionnelle (tant instrumentale que vocale), récits de vie, témoignages sur la Deuxième guerre mondiale, littérature en langue d'oc, contes et légendes, savoir-faire agricole ou artisanal, Auvergnats de Paris : tels sont les thèmes abordés par les quelque 750 documents sonores disponibles. Quelque 550 documents sont encore en attente de numérisation.

Une cabine, dans la salle de consultation inaugurée en 2006, permet l'audition de ces documents sonores, et le visionnage de documents audiovisuels – car l'année 2007 verra l'ouverture au domaine du film.

Répertoire des enregistrements (avec son index), 2006.



LE SERVICE ÉDUCATIF

Le service éducatif des archives est animé par un enseignant du second degré. Il a pour mission :

- l'accueil aux Archives des classes depuis le primaire jusqu'à l'Institut de formation universitaire des maîtres (IUFM), à la demande des enseignants qui le souhaitent. Ces séances ont lieu aux archives départementales. Il peut s'agir d'une séance de découverte (visite des locaux et approche des documents) ou d'une séance à thème, sur des dossiers déjà préparés ou à la demande de l'enseignant, pourvu que cela s'inscrive dans la progression de la classe. Ces thèmes à imaginer peuvent être : découverte de la commune (listes électorales, cadastre, registres paroissiaux et d'état civil) ; les événements nationaux et internationaux à travers la presse locale.
- l'animation de séances de travail sur les fac-similés, sur place dans les classes, hors d'Aurillac (archivobus).

DOSSIERS ET THÈMES DISPONIBLES

La Haute-Auvergne à la veille de la Révolution

La première ligne de chemin de fer dans le Cantal; la voie ferrée Bort-les-Orgues – Aurillac

L'estive cantalienne : la vie au buron

Un Cantalien en Louisiane : Arsène Lacarrière-Latour (1778-1837)

Les cahiers de doléances

Les monuments aux morts

La mine de houille de Champagnac-les-Mines : exploitation de la mine; conflits sociaux de 1894-1895

Travail et scolarisation des enfants au XIXe s. dans le Cantal

Le château d'Anjony

Châteaux de Haute-Auvergne

Huguenots et catholiques à Aurillac au XVIe s.

Colomb du Teil, verrier au XVIIIe s.

Les ponts d'Aurillac (XVIIe-XVIIIe s.)

Les Auvergnats en Espagne

Les élections dans le Cantal sous le Second Empire

Le tunnel routier du Lioran

Le pouvoir et la presse sous le Second Empire

Manger dans le Cantal au XIXe s.

Le Cantal dans la Première et la Seconde guerre mondiale



POUR TOUT RENSEIGNEMENT,
CONTACTER JEAN-LUC FRANÇOIS,
PROFESSEUR AU COLLÈGE
JEANNE DE LA TREILLE,
CHARGÉ DU SERVICE ÉDUCATIF :
JEANLUC.FRANCOIS2@YANADOO.FR